

REGLEMENT DES EPREUVES DE COURSE A PIED ET DE MARCHE

INSCRIPTIONS

Les courses sont limitées à 2 500 participants.

Fin des inscriptions en ligne le **dimanche 11 décembre 2022** dans la limite des 2 500 participants.

Les épreuves sont ouvertes à tous : Licenciés toutes fédérations - Non licenciés – Handisports

CATEGORIES D'AGE

Elles sont celles de la F.F.A et sont valables jusqu'au 31/08/2023.

CATEGORIES D'AGE							
Cadets	2006 et 2007	M0	1984 à 1988	M4	1964 à 1968	M8	1944 à 1948
Juniors	2004 et 2005	M1	1979 à 1983	M5	1959 à 1963	M9	1939 à 1943
Espoirs	2001 à 2003	M2	1974 à 1978	M6	1954 à 1958	M10	1938 et avant
Seniors	1989 à 2000	M3	1969 à 1973	M7	1949 à 1953		

Année de naissance minimale pour faire le relais : 2009

Année de naissance minimale pour faire la course ou la marche : 2007

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.coursesdelapaixpau.com. Elles doivent **obligatoirement** être accompagnées du paiement (paiement en ligne sécurisé) et de la copie du certificat médical ou de la licence afin d'être validées.

Course (9,6 km)..... 13 €

Relais (4,5 km + 5,1 km)..... 24 €

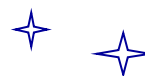
Marche (9,6 km)..... 13 €

} Tarifs valables jusqu'au 1^{er} décembre 2022 inclus

Pour chaque dossard, 2 euros seront reversés à une association venant en aide à l'Ukraine.

A partir du vendredi 2 décembre 2022, ces prix seront majorés de **2 euros**.

Aucune inscription ne sera prise en compte après le dimanche 11 décembre 2022.



REMISE DES DOSSARDS ET ACCUEIL DES COUREURS

Le samedi 17 décembre 2022 à partir de 15 h 00 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions – 7 boulevard Champetier de Ribes à PAU.

SECOURS, SECURITE, ASSISTANCE

Liaison radio permanente. Tous les carrefours sont balisés et protégés.

Un véhicule ouvreur et un véhicule balai sont prévus sur chaque épreuve.

Les véhicules et engins motorisés sont rigoureusement interdits sur le circuit.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

L'organisateur décline sa responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou ultérieur.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, les coureurs devront obligatoirement présenter :

- Soit une **licence FSGT, FFA, UFOLEP, UNSS, FSCF ou FFTRI** sur laquelle est mentionné : "apte à la course (ou à la marche) en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition".

- Soit un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la course à pied (ou marche) en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme).

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par puces au niveau des arches de départ **et** d'arrivée. Il est donc impératif que chaque coureur passe à ces 2 endroits pour pouvoir être chronométré.

Attention, des contrôles de passage seront effectués sur le circuit.

Le dossard doit obligatoirement être visible dans sa totalité, non plié et placé au niveau du torse.

Le classement général sera affiché dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, diffusé par la presse et consultable sur le site internet « www.coursesdelapaixpau.com ».

RAVITAILLEMENT

Il y aura 2 ravitaillements : un sur le circuit et un à l'arrivée dans le hall Béarn du Parc des Expositions.

REMISE DES PRIX ET RECOMPENSES

Tous les participants recevront un assortiment de chocolats lors du retrait du dossard.

Un objet en porcelaine et deux médailles offerts par le Président de la République.

La remise des prix aura lieu à partir de 21 h 30 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, suivie d'un vin d'honneur.

Pour la Course : Récompenses aux 3 premiers scratch femmes et hommes puis premier de chaque catégorie.

Pour la Marche : Récompenses aux 5 premiers hommes et aux 5 premières femmes toutes catégories confondues.

Pour le Relais : Récompenses pour les premières équipes masculine, féminine et mixte.

Les coupes et lots ne seront remis qu'aux personnes présentes à la remise des prix.

Les noms des lauréats défileront sur un écran placé à proximité du podium.

Tirage au sort électronique : de nombreux lots et des bons d'achat seront remis aux participants présents à la fin de la remise des prix.

DROIT A L'IMAGE

Par le fait même de leur inscription, les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

LUTTE ANTIDOPAGE

Les organisateurs sont susceptibles de mettre en place un contrôle antidopage et de prendre toutes les dispositions concernant la sécurité.

COVOITURAGE ET SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour se rendre au Parc des Expositions de PAU, amis coureurs et marcheurs, merci de penser au covoiturage.

Merci également de garder la ville propre.

ANNULATION DES COURSES

Le Collectif d'organisation se réserve le droit d'annuler les courses jusqu'au dernier moment en cas de force majeure, notamment en raison de conditions météorologiques défavorables.

Le Collectif d'organisation ne procédera à aucun remboursement des frais d'inscription résultant de cette annulation.

Horaires des épreuves :

Départ Esplanade du Palais Beaumont

19 h 55 : Handisport

20 h 00 : Course (9,6 km)

et Relais Mixte, Masculin, Féminin (4,5 km + 5,1 km)

Le deuxième relayeur prendra le départ avenue du Stade Nautique à PAU

20 h 02 : Marche (9,6 km)



Attention Marcheurs ! Si vous partez en même temps que les coureurs, vous ne serez pas classés.

Transport avec les bus d'IDELIS

▪ Du Parc des Expositions au départ :

- pour la Course et la Marche à partir de 18 h 30

- dernier bus à 19 h 30

Attention tout le monde ne pourra pas prendre le dernier bus

▪ Du départ du 2nd relayeur (avenue du Stade Nautique) à l'arrivée :

- entre 20 h 30 et 21 h 00 (uniquement pour les relayeurs)

Attention le 2nd relayeur ne sera pas transporté du départ à l'avenue du Stade nautique.

Il devra s'y rendre par ses propres moyens (environ 500 mètres).

Les vêtements pourront être déposés dans un véhicule mis à disposition jusqu'à 19h55 devant l'entrée du Palais Beaumont et seront récupérés à l'arrivée.